



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA HAUTE-MARNE

ANNÉE 2020 – Numéro 96ter du 18 décembre 2020

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST

- Délégation Territoriale de la Haute-Marne -

Avis ARS Grand Est du 18/12/2020 concernant la situation épidémique de la Haute-Marne

Délégation Territoriale de la
Haute-Marne

**Avis ARS Grand Est du 18 décembre 2020
concernant la situation épidémique de la Haute-
Marne**

Les indicateurs sanitaires publiés par Santé publique France dans ses différents points de situation épidémiologiques montrent depuis une dizaine de jours une nette remontée du taux d'incidence du COVID19. En effet le département de Haute-Marne, après avoir atteint autour du 4 décembre le seuil bas de 134 cas pour 100 000 habitants, connaît depuis cette date une augmentation continue et massive, avec à ce jour un taux d'incidence de 269 cas pour 100 000 habitants. Le taux d'incidence hebdomadaire a dépassé depuis le 14 décembre le seuil d'alerte maximale (250 cas pour 100 000 habitants).

Le taux de positivité des tests se maintient à un haut niveau, autour de 10%.

Il importe donc de maintenir la vigilance et de favoriser le maintien des gestes barrières dans les espaces privés comme dans l'espace public. Les lieux de rassemblement, les lieux publics connaissant une densité importante (aux alentours des écoles, des marchés, des magasins, des rues commerçantes notamment) doivent faire l'objet d'une vigilance accrue.

Suite à la demande d'avis sanitaire formulée par M. le Préfet de Haute-Marne, l'ARS Grand Est émet un avis favorable au port du masque obligatoire sur les lieux envisagés.

Le Délégué Territorial de la Haute-Marne



Damien REAL